

Monsieur le Ministre (Henri de RAINCOURT),
Mon père (Père TRICARD, curé et recteur de la basilique),
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Je dois vous dire d'abord à quel point je suis honoré, mais aussi impressionné, et ému de parler ici même, dans cette abbaye de Vézelay, qui est l'un des hauts lieux et des grands points de repère, sur la carte de l'Europe et du monde, de toute la chrétienté. On voit parfois, à Paris, dans les transports et dans les rues, comme un jeu de piste, des autocollants, des panneaux qui en indiquent la direction : car Vézelay est, je le sais, pour beaucoup de croyants, un lieu particulier, le point d'arrivée d'un célèbre pèlerinage, mais aussi un point de départ, sur le chemin de Compostelle.

Car, que nous soyons croyants ou agnostiques, l'histoire explique sans doute la place exceptionnelle de Vézelay dans notre mémoire collective : il y a Marie-Madeleine, bien sûr, sainte patronne de la Basilique ; il y a l'ombre légendaire de Saint-Louis, qui fut un ardent pèlerin de Vézelay ; il y a aussi les deuxième et troisième croisades, prêchées ici au milieu puis à la fin du XIIe siècle... Tout cela est, en un sens, bien loin de notre société contemporaine, c'est vrai, mais rien ne s'oublie vraiment tout à fait, et la mémoire des peuples est un peu comme cette « mémoire de l'eau » dont parlent les scientifiques : elle garde des marques silencieuses, qui, tant de siècles plus tard, demeurent évocatrices et même, à leur manière, vivantes.

Car le miracle de Vézelay, si je puis me permettre d'utiliser ce terme, au moins au sens étymologique de « chose admirable », plus qu'une trace profonde dans notre « inconscient collectif », c'est d'être restée pleinement vivante pour le monde contemporain, aussi bien d'un point de vue spirituel que du point de vue qui me concerne plus directement, en tant que ministre de la Culture, qui est celui du patrimoine.

Ces deux « survies » sont, bien évidemment, étroitement liées. Non pas, bien évidemment, par l'effet d'un quelconque retour à une France d'avant la « Séparation », mais parce qu'il me semble que, dans le fond, l'approche patrimoniale a toujours été, au moins intuitivement, comprise par l'Etat et par la société comme une forme de complément et je dirais presque de compensation de ce que la Séparation et, plus généralement, la sécularisation ont pu avoir de dur, de brutal, voire de traumatisant pour un certain nombre de consciences, pour certains de nos concitoyens.

Et je me demande si ce n'est pas le sens profond de notre soin patrimonial, absent de ce que les Lumières pouvaient avoir de militant : maintenir le respect pour les différentes formes que l'esprit d'un peuple a pu prendre dans l'histoire.

Le soin patrimonial n'est pas seulement né d'un goût romantique pour tout ce qui était révolu pour avoir été révolutionné. Il est comme le mouvement de cicatrisation d'une plaie, après des combats justes ou nécessaires peut-être, mais certainement difficiles et éprouvants pour tous.

Dès le XIXe siècle, dès l'origine des soins et des efforts consentis par l'Etat, depuis le temps de Ludovic VITET et de MERIMEE, depuis les restaurations menées ici même par VIOLLET-LE-DUC, jeune architecte encore, le soin patrimonial a marqué la volonté d'une mémoire accueillante et réconciliée.

C'est dire si je suis convaincu que le patrimoine est une chose vivante. Car le soin que nous apportons à notre patrimoine témoigne de la qualité de notre mémoire, qui est une des fonctions essentielles de la vie. « Dis-moi comment tu te souviens, je te dirai qui tu es » et surtout « comment tu te portes », en quelque sorte.

Bien sûr, cet effort et ce soin de l'Etat ne se sont pas arrêtés, ici comme ailleurs, aux riches heures du romantisme. Ils n'ont pas cessé de se développer, accompagnant la lente fondation d'une République ouverte et rassérénée sur des bases qui lui permettent d'être, dans l'ensemble, aujourd'hui encore, quelles que soient les résistances ou les réticences, hospitalière et accueillante aux autres cultures.

Tout récemment donc, dès le début des années 2000, grâce au travail de la Direction des affaires Culturelles de Bourgogne, Vézelay a bénéficié de restaurations nouvelles. Une étude générale, parue en 2003, a abouti à un « devis » et un plan de charges à réaliser aussi rapidement que possible, selon un ordre de priorité établi avec l'architecte des monuments historiques. Notre souci patrimonial n'a pas fini de s'attacher ce lieu exceptionnel, à l'image de l'important effort consenti par le Plan de Relance en faveur de nos cathédrales.

Et puis, bien sûr, nous sommes ici pour célébrer le 30e anniversaire du classement de Vézelay

au patrimoine mondial de l'UNESCO, qui a couronné les engagements précoces de l'Etat pour que ce nom célèbre dans le monde entier soit servi et comme illustré par la splendeur de son patrimoine architectural et paysager.

Je me réjouis d'autant plus de cet anniversaire qu'il rencontre, par une heureuse coïncidence de dates, les cinquante ans du ministère des Affaires culturelles.

Coïncidence heureuse qui vient, comme un fait exprès, nous rappeler que Vézelay est l'un des symboles les plus éclatants de la réussite de cette approche française du patrimoine, dont MALRAUX fut l'héritier inspiré et qui s'avère si nécessaire à la force et à l'ouverture enracinées de notre présent.

Elle confirme que bien des trésors spirituels peuplent nos « musées imaginaires » et que le souci du patrimoine et la vision réconciliée de l'histoire dont il témoigne, renforcent notre rayonnement.

Frédéric MITTERAND
Ministre de la Culture et de la Communication